

Avis concernant les questions sur la réinstallation

Source: UNHCR Malta
Janvier 2021

Suite au nombre de questions reçues ces dernières semaines, le HCR de Malte tient à préciser que **RIEN n'indique** que le programme de réinstallation entre les États-Unis et Malte redémarrera après sa cessation de 2017.

L'enregistrement effectué par le HCR de Malte pour les titulaires du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire **n'est PAS** à des fins de réinstallation, mais pour avoir vos dossiers auprès de notre bureau au cas où nous aurions besoin de vous contacter pour des opportunités d'intégration à venir ou des activités locales similaires.

Veillez noter que les sessions d'enregistrement normales ont été retardées en raison du COVID-19. Cependant, les réfugiés à Malte **n'ont pas besoin d'être enregistrés** auprès du HCR Malte afin d'accéder au soutien du HCR Malte ou de nos partenaires.

Toute rumeur, document ou formulaire de demande qui pourrait circuler au sujet d'un programme de réinstallation du HCR est **faux**. Nous conseillons donc aux réfugiés et aux migrants de se méfier de toute personne qui vous demande de partager des informations sensibles ou de payer des frais pour une demande de réinstallation dans un pays tiers. **Le HCR ne demande aucun frais de paiement pour aucun des services fournis.**

Si vous êtes approché avec de telles demandes ou offres, qui constituent des tentatives d'exploitation, de fraude ou de corruption, veuillez le signaler à l'Inspecteur général du HCR au siège de l'agence à Genève, à l'adresse mail inspector@unhcr.org.

Tous ces rapports resteront strictement confidentiels.